

Conseil du 14^e arrondissement
Séance du 7 juillet 2026

Question Q14 2026 11 relative aux vagues de chaleur dans le 14^e arrondissement, déposée par le groupe Nouveau Paris Populaire 14^e

Réponse de François Lajoinie, adjoint à la maire du 14^e arrondissement en charge du logement et de la défense des locataires

Je voudrais tout d'abord rappeler et saluer la mobilisation des agents de la Ville, du 14^e arrondissement et des bailleurs sociaux lors de cette dernière canicule qui a été éprouvante aussi pour les agents du service public parisien.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- une communication spécifique (affichage, mails, appels téléphoniques) a été mise en place auprès des bailleurs et associations de locataires afin de les informer de toutes les mesures de protection mises en place : salles rafraîchies, parcs ouverts 24h/24, horaires étendus des piscines (dont la piscine Thérèse et Jeanne Brûlé à la porte d'Orléans et la piscine Didot à la porte de Vanves).
- plusieurs espaces rafraîchis ont été mis en place au cœur des quartiers populaires, au centre Maurice Noguès, dans les salles du collectif seniors de la RIVP Porte d'Orléans, à Notre-Dame de Bon Secours, mais aussi à la mairie et à la maison de la vie associative et citoyenne. Nous avons demandé à l'ensemble des bailleurs de recenser les lieux rafraîchis qui pourraient être mis à disposition lors des prochaines canicules.
- des équipes de la Croix Rouge Française, mandatées par la mairie du 14^e arrondissement, ont réalisé des opérations de porte à porte ciblées pour rencontrer les personnes les plus fragiles et isolées et leur communiquer les consignes de prévention : au 156 Losserand, à la porte de Vanves, au square Auguste Renoir et au square Lichtenberger.

Nous avons systématiquement demandé aux bailleurs sociaux, lorsque nous avons l'information, de reporter les coupures d'eau annoncées. Nous travaillerons à leur meilleure anticipation avec l'ensemble des bailleurs et les services de la Ville.

Concernant les réhabilitations, nous faisons comme vous le constat du temps parfois très long entre le financement de la réhabilitation et le lancement des travaux. Nous savons que cela est source d'incompréhension pour les locataires, encore plus quand nous vivons une canicule. De très grandes réhabilitations ont eu lieu pendant le dernier mandat : Didot-Bardinet, la Cité de l'Eure, autant d'expérience représentatives des gains de confort en hiver comme en été.

Nous avons eu hier l'opportunité de rencontrer la directrice générale de Paris Habitat et nous lui avons redit l'importance de tenir les calendriers, voire de les accélérer sur certaines adresses : le besoin en travaux est grand.

Plusieurs milliers de logements, près d'un quart du parc du 14^e, seront rénovés pendant cette mandature, c'est notre engagement et celui des bailleurs : la porte d'Orléans, la porte de Vanves, le 156 Losserand, la résidence Jean Moulin, la résidence Didot-Bouchor, et tant d'autres adresses en quartier populaire ou dans le reste du 14^e. Nous serons attentifs à ce que ces chantiers se passent bien et dans un cadre serein.